

NUMEROS UTILES

Médecins de la Maison de Santé : 05 55 64 72 63 - **Médecin de Garde** : 118418
Pharmacie : Madame HEBRARD : 05 55 64 71 01 - Pharmacie de garde : 3237
Maison de Retraite (EHPAD) Service de Repas à Domicile et de Soins à Domicile : 05 55 64 71 44
Ambulances : SARL BORD et FILS : 05 55 64 72 10 - **EDF sécurité dépannage** : 118777
Infirmiers : Thomas Droz- Coralie Iribarne - Sylvain Buffet - Fabien Langlois - Tél : 05 55 64 94 35
Kiné : Romain BUFFET - 06 95 12 26 99
Taxis : BORD ET FILS - Tél : 05 55 64 72 10 - A TOUT' HEURE TAXI : Tél : 06 85 10 81 63
Radio Vassivière : 05 55 64 71 11 : info@radiovassiviere.com
Point Info : 06 63 77 32 12 - **La Poste** : 3631



| | | |
|---|---|------------|
|  | SAMU | 15 |
|  | POLICE | 17 |
|  | POMPIERS | 18 |
|  | TOUTES URGENCES <i>Numéro prioritaire, européen et fonctionne avec mobiles et fixes</i> | 112 |
|  | SMS OU FAX <i>Pour les personnes ayant des difficultés à parler ou à entendre</i> | 114 |

Permanence Assistante sociale: (Le 1 er Mardi matin de chaque mois de 10h-12h prendre RDV a l'UTAS de Bourgneuf 05 87 80 90 00)

Mairie : Secrétariat : 05 55 64 71 06 - Horaires d'ouverture au Public le matin 9h-12h : Lundi - Mardi - Jeudi - Vendredi - Fermé les après-midis et le Mercredi.

Autres demandes par Mail. mairie.rovere.vassiviere@wanadoo.fr

Permanence de Monsieur le Maire : Le Mardi et Jeudi

Permanence du 1 er Adjoint Jean Jacques Bord : (sur RDV)

Permanence du 2 eme Adjoint Didier Lassechere Le vendredi matin (sur RDV)

Mail : mairie.rovere.vassiviere@wanadoo.fr

Réseaux Sociaux : [facebook.com/mairiederoyere](https://www.facebook.com/mairiederoyere)

Site Internet : <http://www.mairie-roveredevassiviere.fr>

Vos parutions dans le prochain Garde Champêtre : Contact : Didier Lassechere

Mail : gardechampetreroyere@gmail.com

Directeur de la Publication : Raymond RABETEAU **Impression et Correspondance :** Mairie de Royère-de-Vassivière

Réalisation technique : Didier Lassechere - Jean-François Champeau

Rédaction - Mireille Recondu - Anthony Buys - France Gimenez

LE MOT DU MAIRE

Après un desserrement du confinement, acte II, un vent de liberté s'est mis à souffler, une liberté retrouvée. Profiter du temps – refaire des balades – retisser du lien – se rassembler à nouveau – échanger – une certaine forme d'insouciance – revenir à la vie d'avant – **VIVRE.**

Mais voilà qu'il nous est annoncé une 4^{ème} vague, une progression inquiétante des variants en zones touristiques ; la pandémie semble loin d'être finie, ce variant nous rattrape.

Soyons prudents ! Respectons les gestes barrières, mais est-ce suffisant ? Quelles conséquences sur la vie économique ?

Essayons de se convaincre que nous allons entrevoir le bout du tunnel, mais quand ?

EDITO

Au niveau de la rédaction du bulletin municipal, la commission communication a dû s'adapter en raison de la situation sanitaire. La rubrique dédiée aux associations a été réduite, associations qui sont au ralenti depuis plus d'un an.

Aussi nous accordons une grande place au challenge « Mon Bonnet Rose » ainsi qu'à la liste détaillée des travaux communaux réalisés depuis le début de la mandature.

En terme de communication :

Les comptes rendus des conseils municipaux sont affichés en mairie et seront bientôt mis en ligne sur le site internet de la collectivité.

Les dates des conseils municipaux seront diffusées par presse et sur la page Facebook.

La commission communication vous souhaite bonne lecture.



CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 27 Novembre 2020

Plusieurs personnes se sont portées acquéreurs des parcelles désignées ci-dessous. Le Conseil Municipal a donné un avis favorable à ces demandes.

BSM - BIENS SECTION

| Parcelle | Lieu-dit | Surface Ha a ca | Prix |
|----------|----------------------|-----------------|----------------|
| AP 104 | De la Font | 00 95 60 | 1 434 € |
| | Total général | 00 95 60 | 1 434 € |

BSM - BIENS SECTION

| Parcelle | Lieu-dit | Surface Ha a ca | Prix |
|----------|----------------------|-----------------|----------------|
| AV 6 | Les Combes | 00 44 70 | 670 € |
| AV 11 | Les Combes | 00 02 77 | 831 € |
| | Total général | 00 47 47 | 1 501 € |

BSM - BIENS SECTION

| Parcelle | Lieu-dit | Surface Ha a ca | Prix |
|----------|----------------------|-----------------|----------------|
| AV 851 | Haute Faye | 00 02 50 | 375 € |
| B 470 | Haute Faye | 00 77 55 | 620 € |
| B 471 | Haute Faye | 00 19 09 | 153 € |
| B 482 | Haute Faye | 00 80 00 | 640 € |
| B 510 | Haute Faye | 00 07 55 | 91 € |
| | Total général | 01 86 69 | 1 879 € |

SAISINE COMITE TECHNIQUE MISE EN PLACE DU RIFSEEP

Pour tenir compte de l'évolution des services, le Maire propose au Conseil Municipal la mise en place du RIFSEEP pour les agents contractuels et titulaires de la collectivité.

Après délibération, le Conseil Municipal à la majorité (13 pour et 1 contre) :

Sous réserve de l'avis du Comité Technique qui sera saisi le 8 décembre 2020,

- DECIDE d'instaurer le RIFSEEP, à compter du 1er Janvier 2021.

- AUTORISE le Maire à signer les documents correspondants

AFFECTATION DU RESULTAT 2019 - BUDGET DISTRIBUTION D'EAU

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

* Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

| | |
|--|--------------|
| 1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur le B.P. 2019) | 0,00 € |
| 2) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P. 2020 ligne 002 (report à nouveau créateur) | 235 135,67 € |
| 3) Reste sur excédent d'investissement à reporter au B.P. 2020 ligne 001 (report à nouveau créateur) | 100 399,38 € |

TOTAL 335 535,05 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2019 - BUDGET CHAUFFERIE

* Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

| | |
|--|------------|
| 1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur le B.P. 2020) | 0,00 € |
| 2) Reste sur excédent d'investissement à reporter au B.P. 2020 ligne 001 (report à nouveau créateur) | 0,00 € |
| 3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P. 2020 ligne 002 (report à nouveau créateur) | 7 382,73 € |

TOTAL 7 382,73 €

SUITE EN PAGE 3

EXPO



18 artistes d'ici exposent là
Un parcours d'œuvres
juillet > septembre 2021
dans les rues de Royère de Vassivière

remerciements

à tous les artistes qui ont participé, et notamment à emilie lordemus et anna pia gianferrari qui sont là aussi, quelque part.

à tous ceux qui accueillent les œuvres sur leur porte, leur fenêtre, leur vitrine... m. et mme derommelaere, marie martine deschamps, claude et didier lasséchère, ginette audin, creualis et m. rabot, la famille beaulaton, patrick lebourg, pierrrot simondon et nelly ollivier, ann-julien d'astier, coco rogers, mme tarrade, m. pierre villatel.

aux bénévoles qui ont participé à l'installation des œuvres.

à nos complices : l'atelier, la médiathèque de royère de vassivière, l'ehpad pierre ferrand.

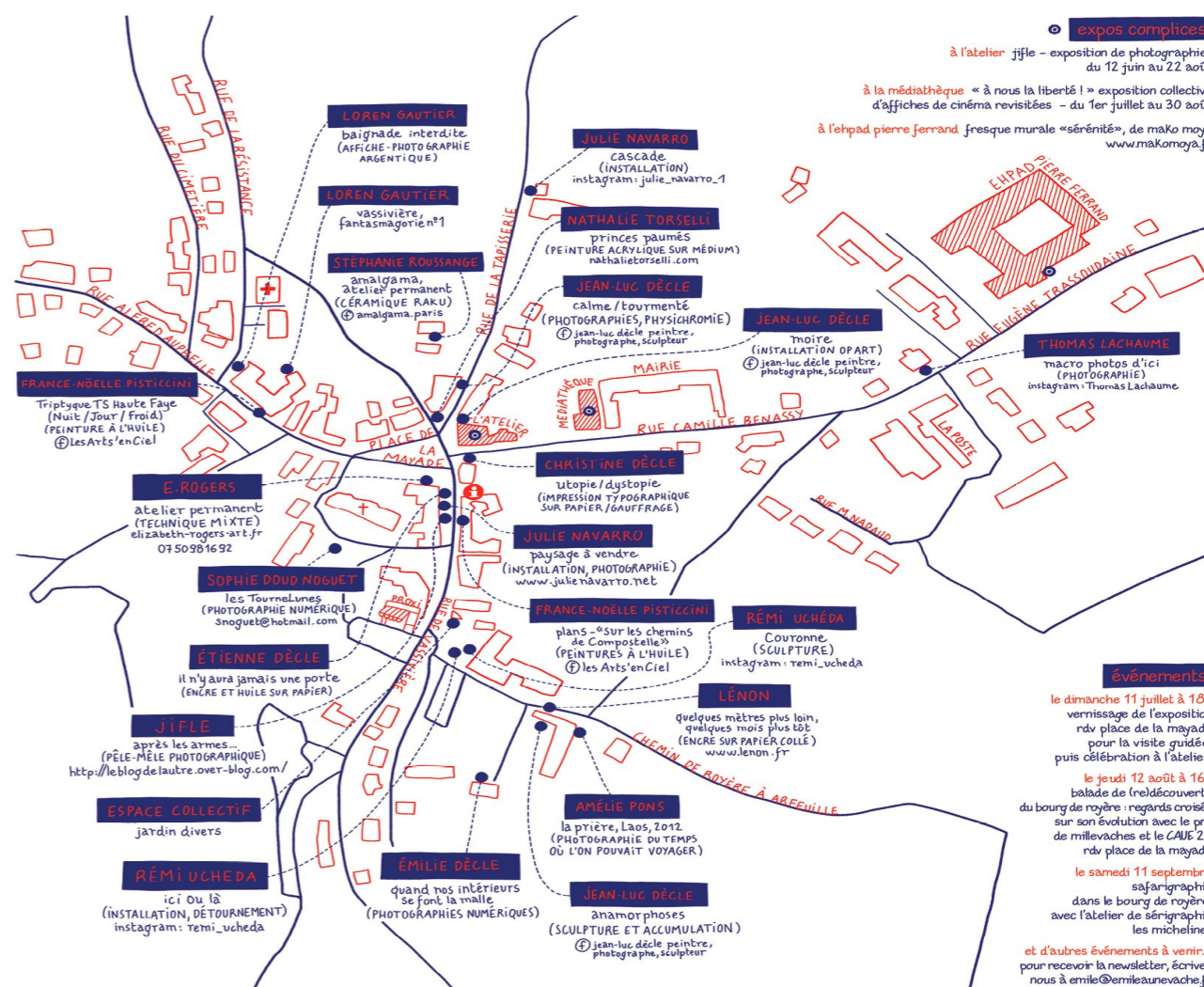
à nos compagnons sur ce projet : le pnr millevaches en limousin, le CAUE 23, les michelines, l'atelier graphique à limoges.

à nos soutiens :
la région académique nouvelle aquitaine
- fonds de développement de la vie associative
la commune de royère de vassivière.

merci également à m. couegnas et m. lechapt pour les histoires de royère qu'ils nous ont confiées.

émilie a une vache
association loi 1901
place de la mayade
23460 royère de vassivière
siret 479 835 506 00011
06 84 58 65 34
emilie@emileaunevache.fr

18 artistes d'ici exposent là
juillet > septembre 2021
dans les rues de Royère de Vassivière



expos complices

à l'atelier jiflè - exposition de photographies du 12 juin au 22 août

à la médiathèque « à nous la liberté ! » exposition collective d'affiches de cinéma revisitées - du 1er juillet au 30 août

à l'ehpad pierre ferrand, fresque murale « sérénité », de mako moyo www.makomoyo.fr

événements

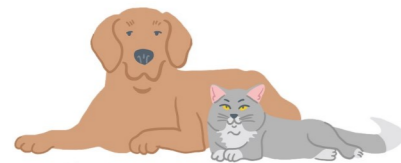
le dimanche 11 juillet à 10h vernissage de l'exposition rdv place de la mayade pour la visite guidée, puis célébration à l'atelier.

le jeudi 12 août à 16h balade de (re)découverte du bourg de royère : regards croisés sur son évolution avec le pnr de millevaches et le CAUE 23 rdv place de la mayade

le samedi 11 septembre safarigraphie dans le bourg de royère, avec l'atelier de sérigraphie les michelines

et d'autres événements à venir... pour recevoir la newsletter, écrivez nous à emilie@emileaunevache.fr

INFOS PRATIQUES



Stérilisation et Lutte contre la prolifération des chats.

La stérilisation des chats présente plusieurs avantages ; c'est la seule méthode efficace contre la prolifération des chats (un couple de chats peut engendrer en 5 ans, 15552 chats). Pensez à faire stériliser et identifier vos chats,

Depuis le 1 janvier 2015 les chats errants, (libres) doivent être stérilisés, et identifiés,

puis relâchés sur les lieux où ils ont été capturés, voir auprès de la mairie.

Chaque année une chatte peut avoir jusqu'à 3 portées allant d'un à 6 chatons Les chats stérilisés ne se bagarrent plus, ne délimitent plus leur territoire par des urines malodorantes. Ils sont en meilleure santé et remplissent leur fonction sanitaire en chassant les rats et les souris.

Les chiens et l'hygiène publique

Tout propriétaire de chien est tenu d'éviter la divagation de celui-ci et de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections canines sur tout le domaine public communal. En cas de non-respect de l'obligation, l'infraction est passible d'une contravention de 1ère classe. Arrêté préfectoral du 18/05/2021

DEPLOIEMENT NUMERIQUE

Les quatre opérateurs de télécommunication (**Bouygues-Free-Orange-Sfr**) se sont engagés avec les pouvoirs publics dans un ambitieux programme de couverture du territoire baptisé "new deal mobile" Objectif : encore et toujours résorber les zones blanches et généraliser la technologie 4G. Après la mise en service du pylône à l'intersection de la route de Chassagnas, voici venu le tour de celui de Broussas. Après un retard de 3 mois sa mise en fonction définitive sera effective dans le mois de juillet. Il doit couvrir le secteur de Broussas, Vauveix, et Soumeix.



D'autres zones blanches de la commune de Royère sont à l'étude pour une meilleure couverture (centre bourg de Royère par Orange) Si vous avez des difficultés de réception dans vos villages, prenez contact avec le référent numérique de la commune. Didier Lassechere par mail ;

gardechampetroyere@gmail.com

Pour info des travaux pour l'installation de la fibre chez les particuliers va commencer en 2022-2023. Un central NRO (Nœud de Raccordement Optique d'Abonné ou central téléphonique) sera installé à Royère.

POINT INFO



Pour pallier à la fermeture de l'office de tourisme, la mairie de Royère de Vassivière a mis en place un Point Info pour promouvoir la commune, valoriser notre territoire touristique et mettre en avant les acteurs qui participent activement à la vie de Royère de Vassivière.

Idéalement situé en centre bourg, l'objectif premier du Point Info est d'orienter toute personne, touriste ou résidant, en recherche d'informations concernant les commerces, les activités, les services, et hébergement existants au sein de la commune. Le Point Info communique également sur les événements, concerts, manifestations culturelles et propose sa vitrine pour l'affichage.

Enfin de part sa situation géographique, situé entre les deux lacs sur un territoire arrosé de nombreuses rivières, le Point Info propose un pôle Pêche pour promouvoir la pêche en tant que sport de pleine nature. Une aide à l'impression des cartes de pêche, documentations et conseils seront les services proposés en relation avec la fédération de pêche de Creuse, l'AAPPMA de Royère de Vassivière ainsi qu'avec les moniteurs guides de pêche oeuvrant sur le territoire.

L'équipe du Point Info en collaboration avec l'association Conte en Creuse ont élaboré une brochure de promotion touristique de Royère de Vassivière distribuée à l'échelle du département et disponible au Point Info.

Point info

Route de Vassivière - 23460 Royère de Vassivière - Tel : 06 63 77 32 12 - @ : pointinfo.royere@gmail.com

<http://www.mairie-royerevassiviere.fr> - [facebook.com/pointinforoyerevassiviere](https://www.facebook.com/pointinforoyerevassiviere)

Horaires d'ouverture

Pendant les périodes de vacances scolaires

Du lundi au vendredi : 10 h - 13 h

Le samedi : 10 h - 13 h et 14 h - 19 h

Le dimanche : 10 h - 13 h et 14 h - 16 h

Hors période de vacances scolaires d'Avril à Octobre

Le samedi 10 h - 13h et 14 h - 19 h

Le dimanche 10 h -13 h et 14h - 16 h

Les jours fériés 10 h -13 h et 14h - 16 h

CONSEIL MUNICIPAL

Suite: Conseil Municipal du 27 Novembre 2020

AFFECTATION DU RESULTAT 2019 - BUDGET TRANSPORTS

* Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

| | |
|--|------------|
| 1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Crédit du compte 1068 sur le B.P. 2020) | 0,00 € |
| 2) Reste sur dépense de fonctionnement à reporter au B.P. 2020 ligne 002 (report à nouveau déficitaire) | - 573.76 € |
| 3) Reste sur excédent d'investissement à reporter au B.P. 2020 ligne 001 (report à nouveau créditeur) | 36 331 € |

TOTAL 36 904.76 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2019 - BUDGET ASSAINISSEMENT

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

* Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

| | |
|--|-------------|
| 1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (crédit du compte 1068 sur le B.P. 2020) | 0,00 € |
| 2) Reste sur excédent d'investissement à reporter au B.P. 2020 ligne 001 (report à nouveau créditeur) | 42 738,14 € |
| 3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P. 2020 ligne 002 (report à nouveau créditeur) | 5 799.98 € |

TOTAL 48 538,12 €

AFFECTATION DU RESULTAT 2019 - BUDGET GÎTES

Le Conseil Municipal, à l'unanimité :

* Décide d'affecter le résultat cumulé de la section d'exploitation comme suit :

| | |
|--|------------|
| 1) Couverture du besoin de financement de la section d'investissement (Crédit du compte 1068 sur le B.P. 2020) | 8 195,19 € |
| 2) Crédit au 1328 | 0,00 € |
| 3) Reste sur excédent de fonctionnement à reporter au B.P. 2020 Ligne 002 (report à nouveau créditeur) | 3 793.99 € |

TOTAL 11 989.18 €

SOUSCRIPTION D'UN EMPRUNT AUPRÈS DE LA CAISSE D'ÉPARGNE

Le Conseil Municipal, à la majorité (12 pour, 1 contre et 1 abstention) :

- décide de souscrire un emprunt d'un montant de 50.000 € auprès de la Caisse d'Épargne d'Auvergne et du Limousin, selon les caractéristiques suivantes :

· Durée d'amortissement : 15 ans (60 échéances)

· Périodicité des échéances : Trimestrielle

· Taux : 0,63 %

· Type de taux : Fixe

· Commission d'engagement : 100 €

· Mode d'amortissement : amortissement progressif du capital autorise Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir.

DEMANDE PARTICIPATION MUTUELLE AGENTS COMMUNAUX par l'EMPLOYEUR

Le Maire, suite à une demande du personnel communal stagiaire et titulaire concernant la participation de la Commune, employeur, au financement de la protection sociale complémentaire suivant le décret n° 2011-1474 du 08/11/2012.

Après délibération, le Conseil Municipal à la majorité (13 pour et 1 contre) :

- DECIDE de participer au financement de la protection sociale complémentaire des agents communaux, à compter du 01/01/2021 ;

- FIXE à 4 € la participation mensuelle de la Commune, par agent, au financement de la protection sociale complémentaire suivant un contrat labellisé ;

- AUTORISE le Maire à faire les démarches et à signer tous les documents correspondants.

SUITE EN PAGE 4

Si vous voulez recevoir le Garde Champêtre en format numérique par mail faites le savoir:
gardechampetroyere@gmail.com

CONSEIL MUNICIPAL

Suite : Conseil Municipal du 27 Novembre 2020

CREATION AU TABLEAU DES EFFECTIFS D'UN EMPLOI PERMANENT (FILIERE ANIMATION) ET RELATIVE AU RECRUTEMENT, LE CAS ECHEANT, D'UN AGENT CONTRACTUEL

DECIDE : à la majorité (9 pour, 2 contre et 3 abstentions)

La création, à compter du 10 Décembre 2020 au tableau des effectifs d'un emploi permanent d'adjoint d'animation, dans le grade d'ADJOINT ANIMATION relevant de la catégorie C, Filière animation à temps complet.

Cet emploi a vocation à être occupé par un fonctionnaire. Toutefois, compte tenu de la strate démographique de la collectivité, cet emploi pourra, le cas échéant, être pourvu par un agent recruté par contrat à durée déterminée dans les conditions de l'article 3-3-3° de la loi du 26 janvier 1984, pour une durée de 1 an renouvelable.

Le contrat sera renouvelable par reconduction expresse. La durée totale des contrats ne pourra excéder 6 ans. A l'issue de cette période maximale de 6 ans, le contrat de l'agent sera reconduit pour une durée indéterminée.

La rémunération sera déterminée :

- en cas de recrutement statutaire (mutation, détachement, liste d'aptitude) : selon le classement de l'agent (échelon, indice) ;
- en cas de recrutement contractuel : par l'autorité territoriale en prenant en compte, notamment, les fonctions occupées, la qualification requise pour leur exercice, la qualification détenue par l'agent ainsi que son expérience, par référence à un indice situé dans la grille indiciaire du grade d'adjoint d'animation.

- M le Maire est chargé de la déclaration de création d'emploi auprès du Centre de gestion et du recrutement de l'agent, et est habilité à ce titre à conclure un contrat d'engagement.

Le recrutement de l'agent contractuel sera prononcé à l'issue de la procédure prévue par les décrets n°2019 1414 du 19 décembre 2019 et n°88-145 du 15 février 1988, ceci afin de garantir l'égal accès aux emplois publics.

Les crédits correspondants seront prévus au budget.

Le Maire :

Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte, Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'État et sa publication.

SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE SUPPLEMENTAIRES AUX BUDGETS ANNEXES

POUR RAPPEL (délibération N°2020-07-18)

Le Conseil Municipal avait décidé de verser aux budgets annexes en 2020 les subventions d'équilibre suivantes :

| | |
|-----------------------------|-------------|
| Budget Gîtes : | 3 016.77 € |
| Budget Transports : | 11 931.05 € |
| Budget Distribution d'eau : | 0,00 € |
| Budget Assainissement : | 2 210.00 € |
| Budget Chauffage : | 0.00 € |

- décide également de verser l'avance suivante :

| | |
|----------------------|------------|
| Budget Lotissement : | 7 191.08 € |
|----------------------|------------|

Mr Le Maire propose d'attribuer des subventions d'équilibre supplémentaires pour le budget annexe GÎTES et CHAUFFERIE afin de pouvoir rééquilibrer les budgets.

Le Conseil Municipal :

- décide de verser aux budgets annexes en 2020 les subventions d'équilibre supplémentaires suivantes :

| | |
|--------------------|------------|
| Budget Gîtes : | 7 299.24 € |
| Budget Chauffage : | 4 834.61 € |

- Charge Monsieur le Maire de l'application de la présente délibération.

ACHAT D'UN VEHICULE EN REMPLACEMENT DE LA CAMIONNETTE COMMUNALE

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à la majorité (13 pour et 1 contre)

DECIDE d'acquérir un véhicule de type KANGOO RENAULT 4X4, de bonne occasion, dans une fourchette de prix de 3500 € à 4500 € TTC et de faire marquer ce véhicule du logo de la commune.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer tout document se rapportant à cet achat.

PARTICIPATION à l'achat de masques pour le stock tampon départemental

Au début du confinement en mars, le Conseil Départemental proposait une commande groupée d'acquisition de masques et demandait si la commune souhaitait participer à l'achat pour le stock tampon départemental.

Les masques étant absents sur le marché, il a été décidé de commander des masques et de participer à hauteur de 100 € pour le stock.

Le conseil prend acte de cette décision et l'entérine à la majorité (13 pour et 1 contre).

SUITE EN PAGE 5

LA VIE DES ASSOCIATIONS



Actualités du projet éolien citoyen de Cassini Royère-de-Vassivière

Créer de l'énergie renouvelable quelle qu'elle soit dans notre monde de demain est incontournable pour sortir de l'énergie carbonée et partiellement du nucléaire, conformément à nos objectifs gouvernementaux. C'est pourquoi nous portons un projet éolien citoyen depuis plusieurs années.

Notre projet de parc éolien de Cassini se compose de 13 éoliennes sur la ligne de crête Les Jarousses.

Le Rouchat, d'une puissance totale installée de 28 MégaWatts. Sa production permettra de fournir l'électricité à environ 18000 personnes (hors chauffage et eau chaude).

Nos éoliennes d'un gabarit identique à celles de Gentioux Peyrelevalde seront donc parfaitement intégrées dans le paysage.

Après plusieurs années d'études environnementale et paysagère, le 23 Octobre 2020, la demande d'autorisation environnementale (Permis de Construire du Parc Eolien de Cassini) a été déposée à la préfecture de la Creuse. Nous sommes actuellement dans l'attente des observations des services administratifs.

Indépendamment d'une production d'électricité verte un autre aspect non négligeable au niveau de notre petite commune, les revenus fiscaux de la production électrique se monteraient en moyenne à 53K€ / an (sur un budget communal de 1000K€) sans compter 231 K€ / an répartis entre les différentes collectivités territoriales :

communauté de communes 138K€, département 85K€, région 8K€

Par ailleurs, l'arrêté du 22 juin 2020 prévoit que le démantèlement éventuel à la fin de l'exploitation est obligatoire (y compris l'excavation totale des fondations des éoliennes). Dès la mise en service des éoliennes, l'exploitant doit constituer les garanties financières nécessaires à ces opérations de démantèlement. A compter du 1er janvier 2024, tout nouveau parc autorisé devra, lors de sa fin de vie, respecter les objectifs suivants : 95 % de la masse totale, tout ou parties des fondations incluses, devra être réutilisable ou recyclage.

Un projet éolien citoyen

Ce projet éolien a la particularité d'être citoyen. En effet, nous sommes 45 personnes physiques, habitant le territoire, disposant de 50% des parts de la Société du Parc Eolien de Cassini. Nous portons le projet, en partenariat avec Total Energies.

Différents acteurs et partenaires locaux ont déjà exprimé leur volonté de participation financière et de nous rejoindre, lors de la construction du parc.

Vous, habitants du secteur, pourrez également souscrire des parts de notre parc éolien, sans montant minimum, ce qui permettra de continuer à s'approprier le projet et de faire que celui-ci reste majoritairement citoyen et local.

Si vous êtes intéressés, pour plus d'informations sur le projet et les prises de participation, vous pouvez nous écrire à

ape.cassini@gmail.com

CCAS



CCAS

Au cours de l'exercice 2020, le CCAS a joué son rôle et a dû, en pleine période hivernale, procéder à une livraison de fuel, pour une personne dans l'incapacité financière.

Compte-rendu de la réunion du 19 avril 2021

Approbation du compte de gestion 2020, dressé par M. FAYE, receveur municipal

Le conseil d'administration du CCAS n'appelle ni observation, ni réserve sur la tenue de ce compte. 5 voix « POUR »

Approbation du compte administratif 2020, approbation sous la vice-présidence de M. BESSE, dressé par M. le Maire, président. Le conseil d'administration du CCAS constate que la comptabilité est identique au compte de gestion du trésorier

(concordance des comptes) 5 voix « POUR »

- Délibération d'affectation du résultat - Résultat de clôture 2019 : 405,65 € - Résultat de clôture 2020 : 287,75 €

Reprise du résultat au budget primitif 2021 : 117,90 € 5 voix « POUR »

- Au cours de l'exercice 2020, le CCAS a joué son rôle et a dû dans la précipitation, en pleine période hivernale,

- procéder à une livraison de fuel à hauteur de 343,75 € pour une personne dans l'incapacité financière. 5 voix « POUR »

- Pour ce qui est des recettes 2020, le service a encaissé la somme de 56 € qui représente le produit de la vente de 4 concessions au cimetière : - 1/3 va au CCAS, - 2/3 à la commune.

- Budget primitif 2021

Dépense de fonctionnement : 207,90 €

Recette de fonctionnement : 207,90 €

5 voix « POUR »

- Si ce service devait faire face à une demande de secours ponctuel (important), la commune apporterait son soutien à hauteur de la dépense demandée.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

PADDLE VASSIVIERE CLUB



Le samedi 3 juillet 2021 se sont déroulés la 3ème édition des 10H de Vassivière en paddle et la 2ème des 4 heures challenge. 40 participants en 2019, puis 100 en 2020 et enfin 200 pour cette dernière édition ! La course de Vassivière est devenue en 3 ans une grande classique des courses d'endurance, attirant de grands champions venus de toute l'Europe. Cette année les belges et les Suisses étaient venus en force ! L'épreuve fait désormais partie du classement mondial « Sup World Ranking », une vraie reconnaissance !

Malgré une météo incertaine, les plus grands spécialistes de la discipline avaient répondu présents : Stéphane Leblond (recordman du monde sur 24 heures) conserve son titre en solitaire. Fanny Tessier (championne du monde avec l'équipe de France) était de nouveau présente et remporte cette année les 4 heures en tandem. Puis les « machines » triplés Boulardot (vices champions de France en kayak) trust les plus hautes marches : Rémi remporte brillamment les 4 heures en solo, puis Pierre et Luc conserve leur titre en équipe sur le scratch des 10 heures. Chez les filles, c'est Sandrine Berthe, l'impressionnante « Waterwoman » qui remporte les 10 heures et Agathe Rodier gagne les 4 heures.

Cette année, la grande nouveauté et belle réussite, fut la course des « kidz » ou une vingtaine de petits champions ont pu en découdre sur un circuit de 3km.

Pour conclure la journée, tous les participants ont pu échanger et refaire la course autour d'un bon buffet, dans une ambiance très conviviale. La plupart ont assuré revenir l'an prochain.

Le Paddle Vassivière Club remercie vivement tous ses bénévoles sans qui ce bel évènement ne pourrait avoir lieu.

Le PVC travaille déjà sur la 4ème édition qui se déroulera le 2 juillet 2022.

Le Prochaine échéance pour le club : l'organisation des championnats de France les 2 et 3 octobre prochain où plus de 500 participants sont attendus. Spectacle assuré !

CONTE EN CREUSE



Tout est changement, tout évolue, tout est en devenir, non pour ne plus être, mais pour devenir ce qui n'est pas encore. – Épictète. Comme un retour aux sources, non choisi, mais accepté...

Le festival Paroles de Conteurs, NE SE DÉROULERA PAS SUR L'ÎLE

enchanteuse où il avait pris ses quartiers d'été depuis de nombreuses années !

Les raisons de ce changement n'ont aujourd'hui que peu d'intérêt. Nous n'irons pas bien loin, rassurez-vous : il suffira de ne PAS passer le pont, comme aurait presque pu le chanter Georges Brassens.

Nous vous donnons donc rendez-vous à Auphelle et à Peyrat-le-Château... Sans plus nous préoccuper du passé,

nous consacrons toute notre belle énergie à construire, ou plutôt reconstruire et nous adapter pour vous offrir le plus bel écrin pour des retrouvailles, tant attendues, tant espérées... L'association Conte en Creuse a souhaité maintenir le festival, dans l'objectif de soutenir les événements culturels, leurs acteurs et les intermittents du spectacle...

Nous aurions rêvé faire tomber les masques. Nous vous accueillerons donc dans le respect des mesures sanitaires en vigueur, celles que vous connaissez à présent sur le bout de vos doigts hydro alcoolisés. (Précisions nécessaires ?) Par ailleurs, en vertu des nouvelles recommandations gouvernementales, il vous sera demandé de pouvoir présenter votre « pass sanitaire » : soit une attestation de vaccination (sous forme papier ou numérique) ; soit un test négatif de moins de 48h.

Haut les cœurs ! Eux n'ont pas besoin d'avancer masqués pour aller vers nos retrouvailles.

NB : ce texte est évidemment valable au moment où nous l'écrivons (...)

Nous vous conseillons fortement de faire vos réservations en avance sur la billetterie en ligne.

Alors sans plus attendre, rendez-vous pour des histoires pour les minots ou les balaises... Des histoires pour les experts, les passionnés, les férus, les illuminés, ou les badauds...

Des histoires pour faire chavirer, valser, aimer, rêver, aimer rêver, rire, sourire et pleurer...

Bref, des histoires où chacun trouvera son conte !

Nous recherchons activement des bénévoles. 1 heure, 1 jour, 2 jours, 3 jours ou plus du 16 au 20 août...

en échange venez profiter des spectacles du festival

Rdv du 20 au 28 août à Vassivière ! - Pour plus d'infos : 06 89 94 85 10

infos@paroles-conteurs.org - www.paroles-conteurs.org

CONSEIL MUNICIPAL

Suite : Conseil Municipal du 27 Novembre 2020

DIVERSES DECISIONS MODIFICATIVES : BUDGET ASSAINISSEMENT :

Virement de crédits

FONCTIONNEMENT (dépenses et recettes) :

- R 002 Excédent antérieurs reportés - 0.11 €
- D 658 Constructions - 0.11 €

BUDGET TRANSPORT :

Virement de crédits

FONCTIONNEMENT (dépenses) :

- 002 Déficit antérieurs reportés - 0.29 €
- 6066 Carburants + 0.29 €

INVESTISSEMENT (recettes)

- 001 Déficit antérieurs reportés - 0.27 €
- 2156 Carburants + 0.27 €

BUDGET EAU :

Virement de crédits

INVESTISSEMENT (dépenses et recettes) :

- R 001 Excédent antérieurs reportés + 0.42 €
- D 1641 Emprunts en euro + 82.69 €
- D 2156 Matériel spécifique d'exploitation - 2 999.58 €
- D 2158 Autres - 82.69 €
- D 2315 Installations techniques matériel et outillage (040 op. d'ordre) + 3 000 €

BUDGET GITES :

FONCTIONNEMENT (recettes) :

- R 002 Résultats antérieurs reportés - 7 299.24 €
- R 74741 Communes membres du GFP + 7 299.24 €

CONTRAT BOOS'T COMMUNE : REHABILITATION ELECTRIQUE DE LA GENDARMERIE ET DES LOGEMENTS

Le Conseil Municipal, à la majorité (13 voix pour et 1 contre) :

- décide de présenter pour un financement au titre du contrat BOOS'T Commune le projet de réhabilitation électrique de la gendarmerie et des logements située rue Eugène TRASSOUDAINÉ dans le bourg de Royère de Vassivière,
- décide de présenter pour un financement sur la D.E.T.R. du projet de réhabilitation électrique de la gendarmerie et des logements située rue Eugène TRASSOUDAINÉ dans le bourg de Royère de Vassivière,
- précise que le financement prévisionnel est le suivant :

Coût du projet : 63 100.84 €

Recettes : BOOS'T COMMUNE (20%)

12 620.17 €

D.E.T.R. (40 %) : 25 240.33 €

Autofinancement (solde) : 25 240.34 €

- autorise Monsieur le Maire à signer les documents à intervenir.

CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 21 Décembre 2020

L'an 2020, le 21 décembre, les membres du Conseil Municipal de la commune de Royère de Vassivière se sont réunis à 18h30, salle du Conseil Municipal de la dite collectivité sur la convocation qui leur a été adressée par le Maire le 16 décembre 2020 conformément à l'article L-2121-10 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Étaient présents :

Cédric LECOMTE, Nicolas GODARD, Jean-Jacques BORD, Didier LASSÉCHÈRE, Jacques FAURE, Raymond RABETEAU, Christian FAUGERON, Anthony BUYS, France-Noëlle GIMENEZ, Jean-François CHAMPEAU, Mireille LILLE-PALETTE RECONDU, Claudine DAURY – NEYRET

Étaient absents :

Maurice BESSE, Arnaud PICOUT

Monsieur le Maire ouvre la séance à 18h30 et constate que le quorum est atteint.

Conformément à l'article L-2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il est procédé à la nomination d'un secrétaire de séance pris au sein du Conseil. Madame Claudine DAURY – NEYRET est désignée pour remplir cette fonction qu'elle accepte.

ORDRE DU JOUR :

Suite à la suppression du service de transport scolaire, la commune, n'ayant plus l'usage des cars scolaires, a procédé à la mise en vente de ces derniers. Une proposition a été faite pour le véhicule immatriculé AZ-762-CV à Monsieur Pascal COUSIN, domicilié 06710 VILLAR/VAR, pour un montant de 5 000 € TTC, ce véhicule ayant été vendu en l'état. Cette délibération étant nécessaire pour une sortie de l'actif du service.

Dépenses d'investissement 2021 - Budget principal

Autorisation d'engagement de dépenses avant le vote du budget : les dépenses d'investissement d'une commune ne peuvent être engagées que dans la limite du quart des crédits ouverts au budget de l'exercice précédent, non compris les crédits afférents au remboursement de la dette ; dans le cas d'espèces, cette autorisation s'élève à 31 012 €.

Demande DETR 2021 : Réhabilitation électrique de la Gendarmerie et des logements

Le coût du projet de cette réhabilitation représente une somme de 63 100,84 € HT. La DETR demandée est de 40 % pour cette catégorie de travaux, soit 25240,33 €. Il est demandé au Maire de signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier. De plus, il est bon de signaler que dans le cadre du contrat Boost'comm'une 2020-2022 dans le règlement de la fiche opérationnelle il vient de nous être accordé une subvention de 12 620,17 € représentant 20 % du projet.

Demande DETR 2021 : Travaux de couverture du bâtiment de la Poste

Étant donné l'urgence des travaux, une demande de DETR a également été faite : coût du projet 12 586,53 € HT avec un taux de 40 % pour cette catégorie de travaux. Il est demandé au Maire de signer toutes les pièces se rapportant à ce dossier.

Communauté de Communes – Commission Locale d'Évaluation des Charges Transférées

Désignation des délégués :

Chaque collectivité doit désigner un membre titulaire et un suppléant pour siéger à la CLECT de la Communauté de Communes Creuse-Sud-Ouest. Ont été désignés à l'unanimité Madame France-Noëlle GIMENEZ en tant que titulaire et Monsieur Christian FAUGERON en tant que suppléant.

Toutes ces délibérations ont été votées à l'unanimité.

QUESTIONS DIVERSES :

Ont été abordés : gîtes (facturation), cimetière (columbarium), courrier habitants rue du Lavoir, ordures ménagères (questionnement sur un point de dépôt intermédiaire), chemin de Masgrangeas, électricité place du marché, mise en vente du deuxième car...

Conseil Municipal du 16 février 2021

LOCATION DE L'APPARTEMENT RUE DE VASSIVIÈRE

Le Conseil Municipal à l'unanimité (9 voix pour) :

attribue à Monsieur Valentin GARRE et Mlle Amandine CERBELAUD, à compter du 16 février 2021, l'appartement de trois pièces situé N 7 rue de Vassivière,

fixe les conditions d'occupation comme suit

- bail de 6 ans reconductible par tacite reconduction ;
- bail dénonçable par le propriétaire à l'issue des six ans avec préavis de trois mois ;
- bail résiliable par le locataire avec préavis de trois mois ;
- montant du loyer : 315,00 € par mois ;
- dépôt de garantie : un mois de loyer ;
- charges à régler en plus du loyer : chauffage, eau, assainissement, ordures ménagères, taxes diverses ;
- état des lieux : à rédiger avant l'entrée dans les lieux.
- autorise Monsieur le Maire à signer tout document relatif à ce dossier notamment le bail et avenant si nécessaire.

LA VIE DES ASSOCIATIONS

Association des Amis de l'Église de Royère de Vassivière



La mise en lumière artistique de l'église a été finalisée ce printemps.

Cette œuvre d'Aurore Fouchier dénommée « Ondes de lumières » met en valeur notre église et accompagne le visiteur dans sa prière. Les voûtes de la nef s'illuminent sous des dégradés de lumières colorées qui telles des ondes de lumières se propagent depuis l'entrée jusqu'à l'autel.

Ce cheminement est ponctué par deux sculptures de lumière dans la première travée et dans le chœur.

Cette œuvre est visible tous les jours, le scénario de lumière change suivant les heures et les saisons.

Notre église et son œuvre d'art méritent d'être visitées ou revisitées.

Plusieurs concerts sont organisés dans notre église cet été :

Dimanche 8 Août à 21h00 :

Concert de musique du XVIIème siècle :

O'dette au luth dans le cadre du Festival International de musique en Creuse

Jeu 12 Août à 20h30 :

Concert Quintettes Amélie

Quintettes à vent sous la direction de Valérie Guérout

Au programme Ravel, Bizet, Debussy, Verdi

Concert organisé par l'Association des Amis de l'Église suivi de notre traditionnelle soirée tartines avec les artistes.

Dimanche 22 Août à 20h30 :

Groupe Sprezza World

Fusion musicale au carrefour de la culture et du temps

www.sprezzatura.fr

Sous la direction de Sébastien Fournier contreténor - Répertoire musique ancienne et musique du monde

La Roche du Picq à Royère de Vassivière



L'Association des Amis de la Roche du Picq a obtenu en 2020 le permis d'aménager pour l'ouverture au public de l'ancienne carrière de la Roche du Picq ; nous avons obtenu également le soutien du Conseil Régional de la Nouvelle Aquitaine.

Le Dimanche 25 Juillet à 14h30 : Nous vous présentons le détail des aménagements ainsi qu'une démonstration de taille de pierre traditionnelle. Une visite des parcelles forestières autour de la Roche du Picq sera également au programme. Notre après-midi sera clôturé par un verre de l'amitié.

Association Royère Espoir

Suite aux dispositifs sanitaires concernant le Covid 19, notre association est restée en veille;

Nous espérons que nous allons pouvoir nous retrouver comme avant.

« Nous avons prévu » d'organiser notre soirée Moules/Frites le 04 septembre 2021.

Nous souhaitons de très bonnes vacances à tous nos adhérents en espérant vous retrouver à la rentrée.

RADIO VASSIVIÈRE



Radio Vassivière a été créée en 1984 par le syndicat mixte du lac de Vassivière pour animer la saison estivale aux abords de ce haut lieu touristique. Active de juillet à août les premières années de sa création, elle émet toute l'année dès 1986 et devient une véritable radio de pays. Depuis elle est une véritable radio associative qui émet sur le territoire de la montagne limousine à cheval sur les 3 départements

avec désormais 3 studios (**Royère de Vassivière, Meymac et Aubusson**) et 4 fréquences.

Radio Vassivière propose un programme axé sur la communication sociale de proximité où salariés, services civiques, stagiaires et bénévoles travaillent de concert pour tendre le micro à celles et ceux qui prennent des initiatives sur la montagne.

C'est ce que nous ferons cet été en direct à l'extérieur pour les 10h de Paddle du 3 juillet au lac de Vassivière, le 4 juillet pour une écoute publique de documentaire sonore et un concours de hennissement (oui ! Vous ne rêvez pas!) à Felletin ainsi que le 20 juillet à la buvette de Royère de Vassivière. Venez nous y rencontrer ! Pour suivre l'actualité de nos déplacements en extérieur cet été ou nous écouter en ligne, rendez-vous sur notre site Internet <https://radiovassiviere.com>

Si vous souhaitez nous rejoindre en tant que bénévole, prenez contact avec notre studio à la mairie de Royère, rue Camille Bénassy au 05 55 64 71 11 ou par mail à info@radiovassiviere.com

De Royère-de-Vassivière à Eymoutiers : 88.6 Fm - D'Ussel à La Courtine : 92.3 Fm - D'Aubusson à Felletin : 88.0 Fm

De Meymac à Egletons : 103.1 Fm



Eoliennes à Vassivière

Le 15 mai s'est tenue une réunion d'information sur les bienfaits ou méfaits d'installations d'éoliennes sur notre commune.

Les opposants à ces installations étaient environ une trentaine, les pour ne se sont pas déplacés ce qui est dommage car des informations contradictoires auraient été intéressantes.

A l'issue de cette réunion, il a été décidé d'envoyer une lettre au Maire et au conseil municipal. Celle-ci, avec 73 signatures, a été déposée à la mairie le 21 juin.

À lire aussi: Stéphane Berne dans *Le Figaro* du 30 mai:
" Madame Pompili, les éoliennes sont une négation de l'écologie !



Souvenir

En hommage à Adrien Gabiache son monument a été dégagé des herbes qui l'envahissaient, nettoyé permettant au promeneur, passant entre Haute Faye et Le Picq d'avoir une pensée pour Adrien.

Adrien Gabiache, ce nom commence à se perdre dans les mémoires locales, plus personne ne sait précisément qui était ce jeune homme mort pour la France à 25 ans à cet endroit.

Les archives départementales de Haute-Vienne nous apprennent qu'Adrien est né le 26 juillet 1919 à Peyrat le Château, aîné d'une famille de 7 enfants. Ouvrier agricole, célibataire il s'engage dans la résistance à l'hiver 43-44 comme agent de liaison pour les maquis FTPF de l'est de la Haute-Vienne.

A la fin de l'hiver 44 les allemands veulent éliminer les maquis de la région, ils ratissent le coin. Comment Adrien est-il arrêté (?) nul ne le sait.

A-t-il été abattu en tentant de s'échapper? A-t-il été exécuté sommairement? Il est trop tard pour élucider ce point.

Nous savons qu'il fut homologué FFI et considéré officiellement comme « Mort pour la France ».



Plante Rare

Lycopodium clavatum

Le Lycopode en Massue (*lycopodium clavatum*) chez nous.

Entre la mousse et la fougère le lycopode en massue est une plante assez rare et protégée dans de nombreuses régions.

Présent dans les régions montagneuses de l'est et du centre et très rare en plaine, on en trouve sur la commune de Royère de Vassivière.

Il vit dans des sols pauvres ou acides, siliceux ou tourbeux, secs ou humides.

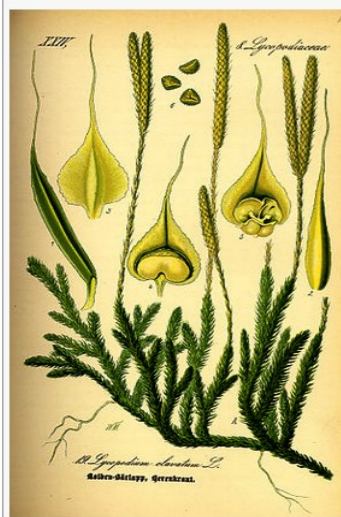
Il est souvent associé aux myrtilles et à la callune.

Si sa hauteur varie entre 10 cm et 1m, il y a 400 millions d'années, au carbonifère, c'étaient des arbres géants qui dominèrent les paysages (et se retrouvent aujourd'hui dans le charbon.)

Surnommé « soufre végétal », il était utilisé pour imiter le feu sur les grands théâtres, grâce à son inflammation rapide.

La poudre des spores forme une huile essentielle extrêmement inflammable, cette propriété est utilisée par les artificiers dans les feux de Bengale.

Rdv le 15 Août pour le feu d'artifice dans le champ derrière la maison de retraite



CONSEIL MUNICIPAL

Conseil Municipal du 09 mars 2021

Vente du car IVECO 4076 NQ 23

Suite à la suppression des transports scolaires, la commune a trouvé un nouvel acquéreur pour le car scolaire immatriculé 4076 NQ 23 pour un prix de 5 000 € TTC à l'association « Canoë Kayak Saint Antoinais » - Département Dordogne
13 voix « POUR » 1 voix « CONTRE »

Contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de renouvellement des canalisations

Le Conseil Municipal a décidé de retenir la société VRD'EAU comme maître d'œuvre concernant un contrat de maîtrise d'œuvre pour l'amélioration du rendement du réseau d'eau.

Montant estimatif du projet : 8 600 € HT / 10 320 € TTC

Le Conseil municipal donne son accord à la majorité, soit 14 voix.

Renouvellement des canalisations pour l'amélioration du rendement du réseau d'eau (Les Fuyards) – BUDGET EAU

Ce projet peut faire l'objet d'une demande de subvention DETR – exercice 2022, ainsi qu'une subvention de l'Agence de l'eau.

Détail ci-dessous :

Montant estimatif des travaux 79 940 € HT

Montant maîtrise d'œuvre (délib. n°2) 8 600 € HT

Total 88 540 € HT

Subventions :

Agence de l'eau Loire-Bretagne 40% 35 416 € HT

DETR 40% 35 416 € HT

Autofinancement Commune 20% 17 708 € HT

Le Conseil municipal donne son accord à la majorité, soit 14 voix.

Cession, par la Commune, du chemin de Masgrangeas

Ce chemin rural qui traverse le camping de Masgrangeas relie la route départementale à la plage.

Madame Carine MONNARD a confirmé son souhait de rachat de ce chemin.

D'une part, le Conseil Municipal approuve la cession par la Commune à Madame MONNARD Carine de ce chemin pour un montant de 200 €.

D'autre part, Madame MONNARD approuve la cession à la Commune la partie de chemin de substitution situé dans la propriété « Camping Bois et Nature » pour un montant de 1 €.

Les actes authentiques seront passés en la forme administrative et recueillis par le Maire en sa qualité d'Officier public.

Le Maire est chargé de contacter un commissaire enquêteur pour procéder à l'enquête publique réglementaire.

Le Conseil municipal donne son accord à la majorité, soit 14 voix.

La commune de Royère de Vassivière apporte son soutien au PNR « Réserve Internationale de Ciel Étoilé » dans le cadre de l'amélioration de la qualité du ciel étoilé et de son environnement nocturne (limiter ou supprimer les nuisances lumineuses).

Le Conseil municipal donne son accord à la majorité, soit 14 voix.

Modification statutaire du SDEC

Ajout à l'article 3 d'un chapitre mobilités durables (compétence optionnelle)

Infrastructure de charge pour véhicules électriques – Article L2224-37 du CGCT

Infrastructure de ravitaillement en gaz de véhicules

13 voix « POUR » 1 abstention

Convention CNRACL avec le Centre de Gestion 23

Le CG23 est un intermédiaire entre la CNRACL et les communes sur la dématérialisation des procédures, en particulier concernant les compétences en matière de retraites. Cette convention est valable pour un an renouvelable.

Il est également précisé dans cette convention une contribution financière de la collectivité : 20 €, 30 € ou 40 € en fonction de la difficulté des dossiers.

13 voix « POUR » 1 abstention

Régime Forestier

Demande d'application du régime forestier à des parcelles au lieu-dit « Ste Marie » pour une superficie de 11 ha 60 a 85 ca. Ces parcelles sont susceptibles d'un projet agricole.

Le Conseil municipal donne son accord à la majorité, soit 14 voix.

SUITE EN PAGE 8

CONSEIL MUNICIPAL

Suite : Conseil Municipal du 09 mars 2021

Biens de section

Achat des parcelles B 1807 et B 666 à La Mazure par Madame LEMEIGNAN au prix de 1 840,50 € avec en sus les frais d'acte. Le Conseil municipal donne son accord à la majorité pour cette transaction, soit 14 voix.

Maîtrise d'ouvrage de la commune de Royère au Syndicat Le Lac de Vassivière

Convention de délégation de maîtrise d'ouvrage de la commune de Royère au Syndicat Le Lac de Vassivière pour la réhabilitation du réseau communal de collecte d'assainissement sur le secteur de Vauveix.

Les recommandations ont été faites par la société VRD'EAU.

Estimation du coût des travaux : 149 900 €

Subventions demandées :

Agence de l'eau Loire-Bretagne 70% 104 930 € Conseil Départemental de la Creuse 10% 14 990 €

Contribution Commune 20% 29 980 € Dépense prévue au budget 2022.

Le Conseil municipal donne son accord à la majorité, soit 14 voix.

Dissolution du GSF

Transfert de propriété à la Commune (superficie 508,4403 ha), sauf la parcelle H 22 (superficie 5,3615 ha), ce qui porte la superficie à 503,0888 ha.

Le Conseil municipal accepte à l'unanimité d'appliquer le document d'aménagement forestier pour la période 2011-2030 validé par arrêté préfectoral du 2 avril 2012.

Mise à disposition d'un terrain

Mise à disposition d'un terrain à Faustine MEAR à Ste Marie (parcelle B 1847, environ 1000 m²) pour usage jardin au prix de 10 € pour 1 an. Pas de clôture fixe. 5 voix « POUR » 4 voix « CONTRE » 5 abstentions

Création d'un poste Agent d'accueil Point Info communal

Création d'un poste PEC (Parcours Emploi Compétence) pour :

Agent polyvalent - Agent d'accueil Point Info communal

Aide de l'état entre 45 et 65% + exonération charges

Durée hebdomadaire 20 heures par semaine pendant 1 an renouvelable 2 fois

Rémunération au moins égale au SMIC

Conditions : - de 25 ans ou + de 50 ans ou + d'1 an de chômage

Le Conseil municipal donne son accord à la majorité, soit 14 voix.

Mr Nicolas GODARD nous a déposé un courrier annonçant sa démission du poste de 3^{eme} Adjoint et de conseiller Municipal pour raisons personnelles.

Conseil Municipal du 13 avril 2021

1). APPROBATION DES COMPTES DE GESTION 2020 (budget principal et budgets annexes)

Le Conseil Municipal, après s'être fait présenter les budgets primitifs 2020, approuve les comptes de gestion. Ces comptes sont conformes et sont certifiés par l'ordonnateur

2). APPROBATION DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2020 (budget principal et budgets annexes)

7 POUR 1 CONTRE 5 ABSTENTIONS

3). AFFECTATION DES RÉSULTATS

Un élu prend la parole et fait remarquer que l'entête de chaque budget a été noté au stylo sur le coin en haut à droite et non

| | COMMUNE | CHAUFFERIE | LOTISSEMENT | TRANSPORTS | GITES | EAU | ASSAINISSEMENT |
|---------------------|----------------|---------------|-------------|------------|---------------|---------------|----------------|
| Investissement | + 13 305.24 € | + 43 389.24 € | + 229.70 € | + 266.00 € | + 3 055.06 € | + 19 605.93 € | + 10 098.36 € |
| Fonctionnement | + 151 443.70 € | - 2 870.38 € | - 230.38 € | + 221.18 € | + 14 329.25 € | + 26 138.43 € | + 8 117.92 € |
| Excédent de clôture | 164 748.94 € | 40 518.86 € | - 0.68 € | 487.18 € | 17 384.31 € | 45 744.36 € | 18 216.28 € |

inséré dans le libellé.

Suite à cette contestation, Un élu refuse de prendre part au vote, donc sur les 7 délibérations

il y aura un « non exprimé ».

Budget Commune 2020 affectation des résultats

Affectation excédent fonctionnement 40 220.88 €

Affectation 1068 126 267.91 €

Budget Gîtes 2020 affectation des résultats

Affectation excédent 12 983.11 €

Affecté 1068 5 140.13 €

SUITE EN PAGE 9

MEDIATHEQUE

AFFICHES DE CINÉMA



AFFICHES DE CINÉMA - EXPOSITION COLLECTIVE

du 1er juillet au 30 août 2021

Il n'y a sûrement pas de plus beau titre pour inaugurer nos reprises d'expositions et d'animations que celui-là : **A NOUS LA LIBERTÉ !**

Oui, nous allons enfin pouvoir retrouver un peu de cette liberté perdue depuis plus d'une année, nous revoir autour de moments festifs, tisser à nouveau du lien, échanger, partager, veiller tard sans compter les amis qui nous entourent, sans crainte d'amendes ou de sanctions, sans appréhension du couvre-feu et surtout avec l'espoir d'un retour rapide à une vie normale. Pour fêter nos retrouvailles et cette liberté retrouvée nous vous proposons une superbe exposition d'affiches de cinéma des années 1895 à 1940, d'après les affiches originales ! Nous avons demandé à des artistes qui ont (presque) tous déjà exposé à la médiathèque, de réinventer, de reproduire selon leur technique et au gré de leur imagination ces affiches de films du début du cinéma qui nous ont tant marqués. Tous nous ont fait l'amitié de relever ce défi et ont travaillé d'arrache-pied pendant un an (de confinement) pour s'approprier les originaux pour en restituer leur vision et nous faire partager leur regard sur le cinéma. Un immense merci à eux. Grâce à ces

artistes venez vous promener au cœur de ces années cinématographiques formidables ou la liberté de créer valait son pesant d'or. Venez aussi découvrir une petite exposition de matériel d'avant le cinéma et de caméras argentiques. « le cinéma c'est la vie, en mieux ! » ... Disait François Truffaut. « Et c'est la liberté ! » d'ajouter René Clément. Alors, vive le cinéma, vive la vie et vive la liberté ! En espérant vous retrouver à cette occasion ! Les artistes : Geneviève Dumazet, Jeannine Dupont-Ropert, Françoise Lemétayer, Sylvie Mariais, Mako Moya, Elisabeth Rogers, Marie-Laure Romanet, France Pisticcini, Nini Villegas Vélez.

En partenariat avec la Direction de la Lecture Publique de Creuse et le cinéma Le Colbert d'Aubusson

Attention nouveaux horaires pour l'été ! HORAIRES D'ÉTÉ du 12 juillet au 5 septembre :

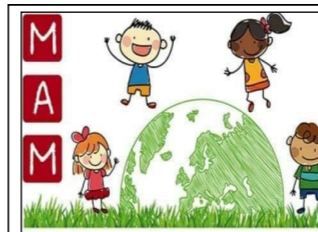
Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h - 13h / 15h - 18h Mercredi : 9h - 13h Samedi : 9h - 13h Fermé le Lundi

MÉDIATHÈQUE de Royère de Vassivière

Lauréat du GRAND PRIX LIVRES HEBDO DES BIBLIOTHÈQUES FRANCOPHONES 2017 Prix de l'accueil.

Tél : 05 55 64 12 05 - mediatheque.royere@orange.fr - Page Facebook : [facebook.com/mediathequeroyere](https://www.facebook.com/mediathequeroyere)

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES



Recherche Assistantes Maternelles ou diplômées de la Petite enfance

Après le départ à la retraite de Josette Lasséchère la Maison d'Assistances Maternelles est restée fermée quelques mois, elle rouvrira ses portes à nos petits dès septembre.

Nadja reprendra son activité pour accueillir jusqu'à quatre enfants deux jours par semaine, les lundis et jeudis ainsi que les matins et soirs en périscolaire.

Vous pouvez d'ores et déjà la contacter au 06 18 17 30 87 pour visiter le local, discuter avec elle du mode d'accueil de vos enfants et réserver une place pour la rentrée de septembre.

La MAM recherche toujours des Nounous, si vous vous sentez la vocation n'hésitez pas à contacter Nadja, elle vous parlera du métier et des modalités pour acquiescer l'agrément.

Soyez prévoyants pour la rentrée et passez tous un bel été

UTAS Guéret - 12, rue Sylvain Grateyrolles 23000 Guéret Tél. : 05 44 30 25 40

E.P.H.A.D

LE SERVICE DES REPAS À DOMICILE – N° de téléphone : 05.55.64.71.44

L'EHPAD livre des repas sur les communes des anciens cantons de Bourgueuf, Royère, Gentioux et alentours aux particuliers.

La livraison est effectuée du lundi au samedi. Les repas sont élaborés par les services de la cuisine.

La commande s'effectue sur simple appel téléphonique, 2 jours avant, et les livraisons peuvent être suspendues ou arrêtées à tout moment à la demande du bénéficiaire.

ETAT CIVIL

DECES

BENAIS Roland, Marcel, Jean-Pierre 22/11/2020
 SIMAO DA SILVA Manuel, José 27/11/2020
 RICHARD Serge, Paul, Émile, Julien 09/12/2020
 NEOLLIER Gilberthe née RONDIER 14/12/2020
 DELPEYROUX Renée 07/01/2021
 PATINAUD Paulette, Laurence née EXCIDIOUX 08/01/2021
 PUIDOYEUX Lucienne, Andrée née BRISSIAUD 15/01/2021
 VALENTE Guy 16/01/2021
 ANDRIEUX Lucienne, Renée née ANDRIEUX 06/02/2021
 BONNICHON Gérard, Charles 01/03/2021
 COQUET Jean, Louis 15/03/2021
 LUGAND Yvonne, Louise née GARRAUD 25/03/2021
 PASQUET Michelle, Louise née ROMANN 27/04/2021
 BORD Marie-Angèle, Annick, Paulette née POULAIN 11/05/2021
 DEVARS Raymond 17/05/2021
 DEGABRIEL Odette née CHARIAL 20/05/2021
 DEBORT Jean, Claude, Raoul 19/06/2021
 GRANGER Suzanne, Fernande née PASTY 27/06/2021

NAISSANCE

GRUAU Noah, Dominique, David, Chris
 né à Limoges (Haute-Vienne) Le 18/03/2021

MARIAGE

MARTIN Christophe, René, Jacques
 ET DEBRAY Nathalie, Florence Le 05/12/2020

BERNARDINI François-Claude
 BEJNAR Janicki-Cassandra-Marie
 Le 28/07/2021

LA VIE A L'ECOLE

ECOLE MARCEL LECHAPT



Les Institutrices pour la rentrée 2021

Mélanie Gardes (Directrice) : CM1 CM2
 Sandy Plateau : CP CE1 CE2
 Émilie Grelot : Maternelle

Les projets réalisés en cours d'année

Une sortie organisée par le PNR sur le thème: la forêt
 Une approche au massage cardiaque pour les grands, visite de la caserne.
 Plusieurs sorties ont été réalisées (avec) pique-nique.
 La classe de Maternelle : visite de la ferme Les Ânes de Vassivière à Peyrat le Château.
 Visite à la Cité des Insectes à Nedde.
 Une promenade dans le bois de Crozat à Auphelle.
 Une chasse aux trésors sur le sentier des Poètes à Auphelle.
 Les Olympiades à la plage d'Auphelle
 Le 06 Juillet dernier jour d'école un spectacle présenté par chaque classe, avec la présence de nombreux parents.
 Suivi d'un petit goûter offert par la municipalité, ainsi que des bonbons offert par l' Association les Petits Marceles.

Prévision rentrée

Maternelle : 11 élèves
 CP CE1 CE2 : 21 élèves
 CM1 cM2 : 16 élèves

Plan de Relance Continuité Pédagogique

La Mairie a déposé une demande de financement pour un appel à projets pour un socle numérique dans les écoles élémentaires.
 Dossier n°4015656 déposé le 31 mars 2021 pour une somme 4000 €
 Des Tablettes tactiles pour chaque classe
 1 PC portable pour la Direction
 1 Vidéo Projecteur

CONSEIL MUNICIPAL

Suite : Conseil Municipal 13 avril 2021

Budget Lotissement 2020 Déficit reporté dépense de fonctionnement 229.70 €

Budget Eau 2020
 Affectation excédent fonctionnement 261 274.10 €

Budget Assainissement 2020
 Affectation excédent fonctionnement 13 917.90 €

Budget Chauffage 2020
 Affectation excédent fonctionnement 4 512.35 €

Budget Transport 2020 Déficit 352.58 €

RESSOURCES FISCALES – TAUX VOTÉS EN 2021

Foncier bâti :

La taxe d'habitation va être supprimée pour les résidences principales mais pas pour les maisons secondaires.

A partir de cette année, la commune récupère le taux du département sur le foncier bâti :

De 15,94 % on passe à 38,87 % + 22,93 % Foncier non bâti : 85,01 %

Pas d'augmentation pour cette année 2021

12 POUR 01 ABSTENTION 00 CONTRE

SUBVENTION AUX ASSOCIATIONS

Le Conseil Municipal, à la majorité des votants, décide d'attribuer les subventions dont le détail figure ci-après :

| | | | | | |
|----------------------|---------|--------------------|---------|---------------------------|---------|
| Amis de l'église | 100 € | Conte en Creuse | 1 000 € | Émile a une vache | 1 300 € |
| FNACA | 450 € | La Halte Solidaire | 450 € | Paddle Vassivière club | 2 500 € |
| Parc éolien Cassini | 50 € | Les P'tits Marcel | 700 € | Plateaux limousins | 1 700 € |
| Radio Vassivière | 4 000 € | Bande de Prod' | 800 € | APPMA La Rigole du Diable | 250 € |
| Amicale des Pompiers | 1 000 € | V.C.T.T | 4 500 € | Réserve | 1 750 € |

TOTAL 20 550 €

SUBVENTIONS D'ÉQUILIBRE CHAUFFERIE ET LOTISSEMENT

Monsieur le Maire présente à ses collègues, dans le cadre du vote du budget primitif 2021, les propositions de versement de subventions d'équilibre aux budgets annexes

| | | POUR | CONTRE | ABSTENTION |
|----------------------------------|-------------|------|--------|------------|
| Budget Gîtes | 0,00 € | | | |
| Budget Transports | 0,00 € | | | |
| Budget Distribution d'eau | 0,00 € | | | |
| Budget Assainissement | 0,00 € | | | |
| Budget Chauffage | 18 157,24 € | 12 | 1 | |
| Budget Lotissement | 7 265,55 € | 12 | 1 | |

Pour le budget lotissement, les 7 265,55 € constituent une avance

VOTE BUDGET PRIMITIF 2021 (budget principal et budgets annexes)

Budget Commune 2021

| | DÉPENSES | RECETTES |
|----------------|-----------------------|-----------------------|
| Fonctionnement | 1 142 067,88 € | 1 142 067,88 € |
| Investissement | 440 678,70 € | 440 678,70 € |
| | <u>1 582 746,58 €</u> | <u>1 582 746,58 €</u> |

Voté à la majorité

Budget Gîtes 2021

| | | |
|----------------|-------------|-------------|
| Fonctionnement | 42 384.25 € | 42 384.25 € |
| Investissement | 16 957.36 € | 16 957.36 € |

Voté à la majorité

SUITE EN PAGE 10

CONSEIL MUNICIPAL

Suite : Conseil Municipal 13 avril 2021

Budget Lotissement 2021

| | DÉPENSES | RECETTES |
|--------------------|-------------|-------------|
| Fonctionnement | 79 219.72 € | 79 219.72 € |
| Investissement | 84 742.21 € | 84 742.21 € |
| Voté à la majorité | | |

Budget Eau 2021

| | DÉPENSES | RECETTES |
|--------------------|--------------|--------------|
| Fonctionnement | 385 484.10 € | 385 484.10 € |
| Investissement | 413 551.33 € | 413 551.33 € |
| Voté à la majorité | | |

Budget Chaufferie 2021

| | DÉPENSES | RECETTES |
|----------------|--------------|--------------|
| Fonctionnement | 154 531.66 € | 154 531.66 € |
| Investissement | 63 597.06 € | 63 597.06 € |

Budget Transports 2021

| | DÉPENSES | RECETTES |
|--------------------|------------|------------|
| Fonctionnement | 5352.58 € | 5352.58 € |
| Investissement | 36597.27 € | 36597.27 € |
| Voté à la majorité | | |

Budget Assainissement 2021

| | DÉPENSES | RECETTES |
|----------------|-------------|-------------|
| Fonctionnement | 40 727.90 € | 40 727.90 € |
| Investissement | 65 144.86 € | 65 144.86 € |

Règlement du Marché municipal - mardi matin

12 POUR 01 ABSTENTION 00 CONTRE

Dissolution du budget annexe transport scolaire et intégration dans le budget principal

Le Conseil Municipal approuve la suppression du budget annexe au 31 décembre 2021. La reprise du passif et de l'actif et des résultats du budget annexe au budget principal au 1er janvier 2022.

RISSEP (Régime indemnitaire du personnel communal)

13 POUR 00 ABSTENTION 00 CONTRE

LOGEMENT DE L'ANCIENNE PERCEPTION

3 candidatures :

Véronique PICOUT Isabelle MARCHETTI Julie VERHILLE

Aucune décision n'est prise. L'appartement doit être visité par Madame Isabelle MARCHETTI. Si l'appartement lui convient, une décision sera prise.

Conseil Municipal du 26 avril 2021

ATTRIBUTION DE L'APPARTEMENT COMMUNAL – DANS L'IMMEUBLE COMMUNAL AU DESSUS DE L'ANCIENNE PERCEPTION

Suite au départ de l'actuel locataire souhaitant résilier son bail en date du 30 juin 2021, le logement revient vacant au 1er août 2021.

Le Conseil Municipal à l'unanimité a accepté l'attribution de l'appartement au 1er août 2021, et a validé la candidature de Mme Julie VERHILLE.

Le Maire est autorisé à effectuer toutes les démarches relatives à ce dossier et à signer toutes les pièces nécessaires à la conclusion du bail.

Conseil Municipal du 06 mai 2021

ORGANISATION DU TEMPS SCOLAIRE POUR LES ANNEES SCOLAIRES 2021-2022 ET 2023

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé le maintien de la semaine à 4 jours aux jours et horaires suivants :

Jours d'école : lundi, mardi, jeudi et vendredi

Maternelle et élémentaire : 9 h. / 12 h. – 13 h. 30 / 16 h. 30

TRAVAUX COMMUNAUX

Liste des travaux depuis le début de notre mandature

Des travaux d'entretien et de grosse réparations ont été réalisés sur certains bâtiments communaux :

Travaux réalisés par des entreprises

- Terrasse bain douche (resto du coeur)
- Toiture de la poste
- Mise en place d'une bâche logement poste
- Réfection route de Masgrangeas - de Masgrangeas à Peyrat sur 1km
- Délestage des eaux pluviales rue de Vassivière
- Travaux électricité bureau et logements Gendarmerie,
- Réfection des coffrets électriques place du marché.

Travaux réalisés par l'équipe technique

- Peinture et isolation local Restos du Cœur
- Cimetière : Agrandissement du portail, allées raclées et rechargement en tout venant. Restauration de l'abri à l'entrée
- Installation d'un robinet d'eau au bas du cimetière.
- Réalisation d'aqueducs sur la route de Masgrangeas et curage des fossés.
- Création du Point Info Rue de Vassivière.
- Construction d'une buvette sur la place Pierre Ferrand.
- Peinture des mobiliers urbains. (Bancs, pots de fleurs...etc)
- Fleurissement du bourg.
- Adduction d'eau à Rubeyne.
- Rafraîchissement des gîtes, volets, peintures, matériel...
- Réfection du jeu enfants cour de l'école.



Construction d'une buvette sur la place Pierre Ferrand.

Travaux à venir

- Adduction du réseau d'eau de Soumeix
 - Couverture de la mairie
 - Deuxième tranche du toit de la salle polyvalente.
 - Toiture de l'appartement attenant à la poste.
 - Travaux d'électricité dans l'appartement de l'ancienne perception.
 - Réfection des classes scolaires en cours. Peintures.
- Le dossier sur les captages d'eau a été repris, des courriers ont été envoyés aux propriétaires pour qu'ils prennent contact avec la mairie.

Remerciements aux services techniques communaux pour leur implication sans faille.




FETE DU 15 AOUT

Suite aux dernières annonces du gouvernement la plupart des festivités des associations prévues pour la fête du 15 Août sont annulées.

Cependant la fête foraine aura lieu dans le bourg, pendant 2 jours, ainsi qu'un marché de producteurs locaux le 14 Août après midi. le 15 Août, brocante et Feu d'artifice.

Rdv à 23 heures dans le champ derrière la maison de retraite

GENDARMERIE



DÉMARCHAGES A DOMICILE OU PAR TÉLÉPHONE

ATTENTION AUX FAUSSES QUALITES

EDF, GDF, LA POSTE, FRANCE TELECOM,
INTERNET, SOCIÉTÉ DES EAUX, POLICE,
GENDARMERIE, EMPLOYÉS COMMUNAUX,
DÉMARCHEURS EN TOUT GENRE...

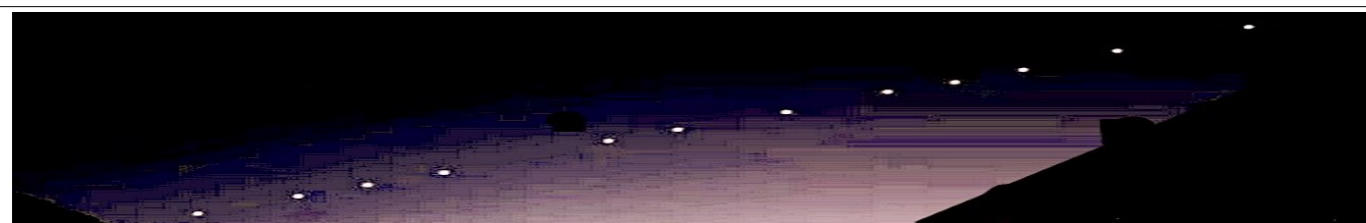
SOYEZ MÉFIANT ET OBSERVATEUR :

- NE FAITES PAS ENTRER D'EMBLÉE UN INCONNU.
- EXIGEZ UNE CARTE PROFESSIONNELLE OU UN JUSTIFICATIF D'INTERVENTION AVANT DE LAISSER ENTRER.
- NE DONNEZ PAS DE RENSEIGNEMENT SUR VOUS OU VOTRE FOYER, SUR VOS ACTIVITÉS ET VOS ABSENCES.
- REFIXEZ UN RDV POUR LEQUEL VOUS NE SEREZ PAS SEUL.
- NÉHESITEZ PAS À CONTACTER LE SERVICE COMPÉTANT POUR CONFIRMER L'OPÉRATION OU LA VISITE.
- SOLLICITEZ LA PRÉSENCE D'UNE PERSONNE DE CONFIANCE.
- NOTEZ LES COORDONNÉES DU OU DES VISITEURS.
- NE LES LAISSEZ JAMAIS SEULS CHEZ VOUS OU DANS UNE PIÈCE.
- NE LEUR MONTREZ PAS OÙ VOUS RANGEZ ARGENT ET BIJOUX.

AU QUOTIDIEN :

- RANGEZ LE SAC À MAIN, LES CLÉS ET LES PAPIERS.
- FERMEZ À CLÉS PORTES ET FENÊTRES POUR TOUTE ABSENCE.
- EN CAS DE DOUTE, FAITES LE 17, UN GENDARME VOUS RÉPOND.

Starlink



Dimanche 23 mai à 23h30, voilà ce que nous avons pu observer dans un ciel bien dégagé. Très surprenant, hallucinant !
Que se passe t'il ? Est-ce que je vois bien ce que je vois ? Heureusement nous étions deux à observer la même chose. Une sorte de train lumineux, formé d'une trentaine de points avançant régulièrement en gardant le même espace pendant, quelques minutes.
Des Ovnis ? Une patrouille céleste ?
Après une nuit pleine de questions, au matin... internet.
La réponse : les satellites du projet Starlink mené par Elon Musk.
En août 2019, SpaceX a annoncé que de petits satellites pourraient se lancer dans des missions mensuelles à bord de vols **Starlink**.
Depuis mars 2020, les satellites sont placés sur orbite (à 440 kilomètres de la terre) par des fusées lancées depuis Cap Canaveral en Floride.
Plus de 1584 de ces satellites déjà tournent autour de la terre, soit un lien d'étoiles, un starlink !
Il s'agit de permettre à la planète d'avoir accès à Internet à haut débit.
À chaque lancement, un par mois actuellement, ce petit train lumineux est observable à l'œil nu durant quelques jours.
Les satellites se situent à basse altitude avant de gagner en hauteur. Et s'ils se suivent au début, ils s'éloignent petit à petit les uns des autres.

TARIFS DES PRODUITS COMMUNAUX

TERRAINS LOTISSEMENT MARTIN NADAUD

3 lots disponibles à 5,85 € HT le m²

- SERVICE DES EAUX

Montant de l'abonnement : 75 € HT

Tarif de l'eau (prix du m³) : 1,05 € HT pour les 150 premiers m³

0,80 € HT au-delà de 150 m³ Déplacement d'un compteur avec terrassement : 225 € HT

Délibération du 30/12/2010

Branchement complet jusqu'à 10 m : 710 € HT

Supplément traversée chaussée : 625 € HT

- SERVICE ASSAINISSEMENT

0,66 € HT le m³

- CONCESSION DE TERRAIN AU CIMETIÈRE

8 € le m² répartis de façon suivante :

2/3 pris en charge par la Commune

1/3 par le Centre Communal d'Action Social

25 € de droits d'enregistrement

- REPAS CANTINE SCOLAIRE PAYÉ PAR LES FAMILLES

2,30 € par enfant

- DROIT DE PLACE – MARCHÉ

Pour la période JUILLET – AOÛT

4,50 € pour 4 mètres linéaires

1,00 € par mètre linéaire supplémentaire

Gratuité le reste de l'année

- TARIFS LOCATION GÎTES ANNÉE 2021

| | Basse saison | à | haute saison |
|------------------|--------------|---|------------------|
| Gîtes 4 places : | de 203 € | à | 385 € la semaine |
| Gîtes 6 places : | de 238 € | à | 420 € la semaine |

CENTENAIRE



Madame Lucienne Renée ANDRIEUX, née le 7 avril 1920 au village des Bordes, Commune de Royère.

La dernière de sa génération... En quelques mots, l'histoire de notre Centenaire : Elle obtiendra son Certificat d'Études Primaire à l'école du Compeix le 25 juin 1932, avec la mention « Bien », à l'âge de 12 ans.

Elle participera à l'inauguration de l'école de son village. Toute son existence, elle aura travaillé à la ferme familiale, aura vécu plus de 100 ans au hameau des Bordes, dont 57 ans auprès de son époux, Gabriel. Peut-on se l'imaginer ?

Ses loisirs : sa ferme, ses animaux... Elle connaîtra les grandes guerres, et quels souvenirs... !

Nous venons de perdre la mémoire du village. L'âge n'avait en rien entamé sa vitalité ni sa mémoire !

La commune aurait souhaité partager le gâteau d'anniversaire et célébrer la longévité de celle qui a traversé le siècle...

Malheureusement, les mesures sanitaires liées au COVID ne nous ont jamais permis d'organiser cette manifestation.

Toujours très entourée, accompagnée de sa fille, elle restera les derniers jours à son domicile, puis elle s'éteindra doucement le 6 février 2021.



Mon bonnet rose
♥ Le challenge ♥

L'association **Mon Bonnet Rose** en collaboration avec **Le Souffle du Nord** organise, depuis 2019, dans le cadre d'**OCTOBRE ROSE**, mois de sensibilisation du dépistage du cancer du sein



LA GRANDE COLLECTE
DE T-SHIRTS

TES T-SHIRTS SONT COMME NEUFS,
TU NE LES METS PLUS, ALORS RECYCLE-LES !

ILS VONT SERVIR À LA CONFECTION DE BONNETS CHIMIO
LORS D'UN CHALLENGE NATIONAL IMPLIQUANT ET IMPACTANT !

Quel type de T-Shirt ? Taille adulte. En jersey de coton doux et extensible. Bon état.

Pour Quoi ? Ton T-shirt va servir à confectionner des bonnets cousus par des bénévoles qui seront ensuite distribués gratuitement aux femmes victimes du cancer du sein en difficultés financières.

Pour plus d'infos ou pour t'inscrire à la confection des bonnets :
<https://lechallenge.monbonnetrose.fr/>



PARTICIPE AU DÉFI EN DÉPOSANT TES T-SHIRTS !
LE PANIER DE COLLECTE SE SITUE :

MAIRIE DE ROYERE



Vous résidez en Creuse

Le Comité de la Ligue contre le Cancer de la Creuse
est à votre disposition pour vous aider et vous accompagner

Vous avez (vous ou vos proches) dans votre parcours de soins des questions, des difficultés, un problème, des doutes, un besoin d'information, un besoin d'écoute ...

Pour améliorer votre qualité de vie et celle de vos proches, nos services interviennent en relais ou en complément des différentes formes d'aides proposées par le droit commun.

<https://www.ligue-cancer.net/cd23/journal>

Le Comité de la Ligue contre le Cancer de la Creuse vous propose :



- ⇒ **une aide à la vie quotidienne**
 - ⇒ **des soins de bien être physiques et psychologiques pour vous et vos proches :**
 - ◇ des soins socio esthétiques en hospitalisation et /ou à domicile et / ou en atelier collectif
 - ◇ des ateliers de sophrologie
 - ◇ un atelier Qi Gong
 - ◇ de la gymnastique douce, marche, nage forme santé
 - ◇ un atelier d'art floral
 - ◇ un atelier de musique
 - ◇ des conseils diététiques
 - ◇ soutien psychologique
- Ahun, Aubusson, Bourgneuf, Boussac, Gouzon, Chénérailles, Dun-le-Palestel, Eaux-les-Bains, Sainte-Feyre, Saint-Sulpice-le-Guérétois, La Souterraine.

Le Comité Départemental de la Ligue Contre le Cancer de la Creuse à votre écoute.

Nos contacts :

Comité de la Ligue contre le Cancer de la Creuse
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
2 bis place Varillas 23000 Guéret
Tél : 05 55 52 44 87
E-mail : cd23@ligue-cancer.net
<https://www.ligue-cancer.net/cd23/journal>
<https://fr-fr.facebook.com/liguecontrelecancer23>



« Accompagner quelqu'un, c'est se placer ni devant ni derrière, ni à sa place, c'est être à côté » Joseph Templier

Le Comité de la Ligue Contre le Cancer de la Creuse a pour mission différentes actions pour aider les malades atteints de pathologie cancéreuse, ceci dans la plus stricte confidentialité. Des aides financières peuvent être accordées pour des prothèses capillaires, dentaire, heure d'aides ménagère, chauffage, produits pharmaceutiques ainsi que des soins d'accompagnements gratuits (socio esthétique, Qi Gong, Art Thérapie, Psychologie, Nutrition, Gymnastique adaptée) avec la participation de l'ACTC et des municipalités accueillant les ateliers. Le comité donne accès à l'information aux droits et aux dispositifs pour favoriser le retour de l'emploi en partenariat avec la Carsat, participe à diverses campagnes de prévention lors de manifestations sans oublier le financement des équipes labellisées pour financer la Recherche. En cette période de Covid 19, la Ligue préconise la vaccination. Le comité de la Ligue Contre le Cancer est à votre écoute pour vous aider vous ou vos proches au 05 55 52 44 87 du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h. Mr Gérard Chabaud – Président du Comité de la Ligue Contre le Cancer de la Creuse.

monbonnetrose@gmail.com

Nos contacts :

Comité de la Ligue contre le Cancer de la Creuse
du lundi au vendredi
de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 16h00
2 bis place Varillas 23000 Guéret
Tél : 05 55 52 44 87
E-mail : cd23@ligue-cancer.net
<https://www.ligue-cancer.net/cd23/journal>
<https://fr-fr.facebook.com/liguecontrelecancer23>



« Accompagner quelqu'un, c'est se placer ni devant, ni derrière, ni à sa place, c'est être à côté » Joseph Templier